

# Trions les déchets de pesticides

Un geste pour l'environnement, des cadeaux pour vous !

Plantez

Protégez

Triez

Pour la 6ème fois, l'asbl CORDER s'associe à l'asbl Adalia 2.0, la COPIDEC et la Wallonie pour sa campagne bisannuelle de tri des déchets de pesticides pour les particuliers en Wallonie.



40% des ménages wallons utilisant des pesticides au jardin ne trient pas correctement les emballages et les restes de pesticides. Alors que ceux-ci devraient être déposés au recyparc, ils sont jetés dans les PMC, avec les ordures ménagères ou vidés à l'égout. Pour limiter les risques pour la santé et l'environnement, il est essentiel que tous les déchets de pesticides soient traités par une filière spécialisée.

“ 40% des ménages ne trient pas correctement les emballages de pesticides ”

## Les pesticides et le tri des déchets au recyparc

Parfois utilisés lors de l'entretien de vos espaces privés, de votre jardin ou de votre terrasse, ces produits sont spécifiques pour lutter contre des nuisibles (plantes indésirées, maladies des plantes, insectes ou petits animaux nuisibles, etc.). Pour limiter les effets néfastes sur la santé et l'environnement, il est primordial de **respecter les conditions d'utilisation reprises sur l'étiquette** de ces produits et de trier les déchets qui en découlent. Pour ce faire, **déposez vos emballages et bidons vides de pesticides ou ceux que vous n'utilisez plus au recyparc le plus proche de chez vous dans les DSM (Déchets Spéciaux des Ménages)**. Afin de limiter les risques de fuites lors du transport, il est recommandé de placer les pesticides dans un récipient étanche, arrimé à l'intérieur du coffre de la voiture à l'aide de sangles par exemple.

## Trois, deux, un... Triez !

Si vous vous rendez au recyparc pour y déposer vos déchets de pesticides **du 21 mars au 20 juin 2024**, prenez-y une photo, participez au **jeu** et recevez **un kit de semences locales et biologiques Cycle-en-Terre\***. Une grande gagnant-e sera aussi tiré-e au sort et recevra **un bon de 200 € à dépenser en jardinerie labellisée Jardiner Sans Pesticide**.



Rendez-vous sur [www.corder.be](http://www.corder.be)

ASBL Corder

Croix du Sud 2, L7.05.03

1348 Louvain-la-Neuve

Belgique

+32 (0)10 47 37 54

[www.corder.be](http://www.corder.be)

\* Dans la limite des stocks disponibles

